

ACTINE Stratégies conseille aux PME PMI innovantes de protéger leurs innovations avant de communiquer :

Démarches à adopter, idées de financement... SKYWATER, EL-ALE, FORBATECH, ARESSI témoignent

EDITO

La protection de la propriété intellectuelle et industrielle est un préalable à tout plan de communication et une véritable arme stratégique.

Pour l'entreprise, le dépôt de brevet ou de marque, apporte d'une part la preuve de la date de création de ses innovations, et assure d'autre part de la crédibilité auprès de ses différents publics (clients, fournisseurs, investisseurs...).

Avec cette démarche, les PME PMI innovantes sont protégées des contre-facteurs. Elles peuvent dans ce cadre lancer leur communication pour faire connaître leurs innovations afin d'accélérer leur développement.

L'agence revient dans ce numéro sur les moyens de protection disponibles auprès de l'INPI.

Vous trouverez également des exemples de PME PMI innovantes qui ont bénéficié de soutiens pour leur Recherche et Développement. SKYWATER, FORBATECH, ARESSI témoignent sur leur choix.

A découvrir: les coulisses de la vie de l'agence : une naissance et un mariage ...

Sommaire :

- *Comment protéger ses innovations?* p1

- *Protection industrielle et aides au financement de la R&D: SKYWATER, El-Ale, FORBATECH et ARESSI témoignent ...* p2

- *La vie de l'agence : Naissance de Théo Boisel Mariage d'Audrey et Stéphane Berstein* p2

Stéphane BERSTEIN,
Directeur de ACTINE Stratégies

Bien protéger ses innovations : une étape indispensable pour assurer le développement de son entreprise

1- Le Code de la propriété intellectuelle rassemble toutes les dispositions législatives et réglementaires qui prévoient un droit de propriété et de monopole pour les créations intellectuelles au même titre que les biens matériels.

Le droit de la propriété industrielle est régi par le Code de la Propriété Intellectuelle promulgué le 1er juillet 1992 et permet de protéger, et par là même de valoriser :

- les créations techniques et ornementales (brevets, dessins et modèles)

- les signes distinctifs (marques, dénominations sociales, noms commerciaux, enseignes, appellations d'origine et indications de provenance protégées).

2- Le choix du titre de protection dépend de la nature de la création.

- La formule chimique du nouveau produit et de son procédé de fabrication relève d'une protection par brevet.

- L'esthétique de l'emballage relève d'une protection par dessins et modèles.

- Le nom de commercialisation du produit est une marque, ainsi que les autres signes distinctifs qui l'accompagnent (logo, emballage, étiquette).

Marques, brevets, dessins et modèles : ce qu'il faut retenir pour les protéger à l'Institut National de la Propriété industrielle (INPI)

La **marque** est un signe distinctif de fabrication, de commerce ou de service qui se protège pour une durée de 10 ans, indéfiniment renouvelable.

La marque peut prendre les formes les plus variées : nom patronymique ou nom de fantaisie, chiffres, lettres, dessin, combinaison de couleurs et doit obligatoirement être associée à des produits ou services à désigner explicitement dans le dépôt.

Pour être protégées, les marques - verbales, figuratives ou complexes - doivent être distinctives, licites et bien sûr disponibles.

Le **brevet** protège, pour une durée de 20 ans, une invention nécessairement nouvelle qui se définit comme la solution technique apportée à un problème technique.

© ® ™ ! ? !

Le sigle © «Copyright» («Droit d'auteur» ou «Droit de Copie» en langue Anglaise) indique la présence d'une création déposée ou non mais bénéficiant d'une protection au titre de la Propriété Intellectuelle et plus précisément du droit d'auteur

Le sigle ® «Registered» («Enregistré» en langue Anglaise) ne peut être utilisé qu'avec une marque de commerce ou de fabrique enregistrée de façon définitive auprès d'un organisme officiel (INPI en France).

Le sigle ™ «Trade Mark» («Marque de commerce» en langue Anglaise) informe de l'imminence d'un enregistrement officiel, il s'agit donc d'un sigle dont l'utilisation ne peut être que temporaire tout en permettant d'informer les tiers des risques encourus en cas d'utilisation frauduleuse.

L'insertion d'un sigle permet d'informer les tiers de la présence d'un dépôt ou d'un enregistrement. Toute copie illicite est susceptible d'impliquer des poursuites.

La demande de brevet ne doit en aucun cas découler de manière évidente de l'état de la technique et être susceptible d'application industrielle. Il s'agit d'une description des moyens techniques mis en oeuvre pour parvenir à la solution du problème.

La protection **des dessins et modèles** dure 5 ans renouvelable tous les 5 ans pour une période maximale de 25 ans. Il s'agit de garantir la protection de l'apparence d'un produit ou d'une partie de produit, caractérisée en particulier par ses lignes, ses contours, ses couleurs, sa forme, sa texture ou ses matériaux.

Témoignages SKYWATER et EL-ALE

Le brevet, un outil indispensable pour assurer la protection intellectuelle et industrielle de leur innovation

SKYWATER® Eau de pluie®, lauréat du «prix régional Hubert Curien 2006», également sélectionné, pour le prix national dans la catégorie "brevet" a créé 100 emplois directs et indirects en 2 ans

Le Réseau de développement technologique (RDT), Oséo ANVAR et la région Champagne Ardenne viennent de décerner à SKYWATER® Eau de pluie® le «prix régional Hubert Curien» dans la catégorie brevet à l'occasion d'INNOVACT 2006. Ainsi, les principaux acteurs économiques locaux reconnaissent l'excellence technologique de SKYWATER. Avec ses 34 implantations en

France, la jeune entreprise innovante rémoise, fondée en 2004 est devenue en moins de deux ans, grâce à son savoir-faire industriel, sa communication planifiée, et à la mise en place de son réseau de concessionnaires, la référence sur son marché.

" Avec l'aide du RDT de Champagne-Ardenne, nous sommes parvenus à protéger notre savoir-faire technologique grâce au premier dépôt de brevet financé à 80% par la puissance publique locale (CCI Reims-Epernay, l'Oséo ANVAR, la région Champagne Ardenne) " Reconnait Willy Rohdman, co-fondateur et dirigeant de SKYWATER.

El-Ale : le succès du système VIGILUM® Pro breveté en 1992

Expert des services de gestion et de télésurveillance des réseaux électriques, la société d'installation électrique El-Ale a été fondée en 1982. En 1992, elle dépose un brevet pour son système VIGILUM® Pro qui permet d'optimiser le fonctionnement des éclairages publics, des feux tricolores et du mobilier urbain.

Aujourd'hui, la société poursuit ses innovations et met à la disposition des collectivités locales son système de télésurveillance qui est déjà installé dans plus de 600 sites.

Pour Isaac Brakha, fondateur et Directeur Général d'El-Ale, ce brevet correspond à une politique d'entreprise volontaire en matière d'innovation : *" Pour répondre à la demande des collectivités locales, nous avons centré notre Recherche & Développement sur la sécurité et l'optimisation du fonctionnement des équipements électriques, le signalement des anomalies du réseau électrique, la maîtrise des consommations, le contrôle des interventions et la maîtrise des coûts ".*

L'entreprise compte 120 salariés et a réalisé un chiffre d'affaires de 9,8 millions d'euros pour l'exercice clos 31 mars 2005.

Témoignages FORBATECH et ARESSI

Financer sa R&D : CRITT, Oséo ANVAR, Conseil Régional

FORBATECH, spécialisé dans la surveillance de la chaîne du froid, a été soutenu par le CRITT CHIMIE ENVIRONNEMENT de la région Ile de France

La Région Ile de France a attribué des aides à l'innovation à la PME innovante des Hauts-de-Seine. Ces contributions financières ont permis la prise en charge de plus de 50 % des dépenses pour les recherches de molécules et le dépôt d'un brevet français.

Les aides de la Région d'Île-de-France (ARITT et PCT) permettent d'alléger les frais engagés dans le cadre de notre programme de recherche. *" Cette contribution financière nous a permis de prendre en charge de 75 % des dépenses pour les recherches de molécules et de 50% pour le dépôt d'un brevet français " Commente Jean-Paul Vandenabeele, res-*

ponsable commercial de FORBATECH. Il ajoute : " En cas de réussite avec ces subventions, nous n'avons pas à rembourser le montant des aides accordées. C'est une aide qui va réellement dans le sens du développement des jeunes entreprises innovantes."

ARESSI, jeune entreprise innovante accompagnée par la Région Champagne-Ardenne et Oséo ANVAR

L'éditeur français de solutions innovantes en sécurité informatique a reçu en 2005 une aide à la diversification d'activité de la Région Champagne-Ardenne par l'accompagnement dans sa phase de commercialisation, validant ainsi l'intérêt et le sérieux de l'approche d'ARESSI. L'éditeur a également bénéficié d'une subvention Oséo ANVAR – Conseil Régional pour le recrutement d'un ingénieur, ce qui a permis de renforcer ainsi son équipe de recherche et développement.

La vie de l'agence :

31 août 2006 :
Naissance de Théo Boisel

*Félicitations aux parents ...
Christie et Laurent*



24 août 2006 : **Mariage d'Audrey et Stéphane Berstein**

*Merci aux invités pour
l'ambiance ...*

*Dédicace spéciale à AR
Pingouin pour les photos*



A propos d'ACTINE Stratégies :

ACTINE Stratégies est une agence de Conseil en Communication spécialiste des PME-PMI innovantes des secteurs de la santé, de l'environnement et des nouvelles technologies de l'information de de la communication.

L'agence ambitionne de développer la notoriété des entreprises qui allient croissance et politique de Développement Durable.

En tant qu'agence "éthique", ACTINE Stratégies apporte son soutien aux PME/PMI, mais également aux TPE ainsi qu'aux associations. Les solutions proposées en termes de communication sont adaptées aux objectifs et aux besoins, à des coûts en accord avec les possibilités financières de ses clients.

Références clients :

• Environnement

- SKYWATER, N°1 de la récupération d'eau de pluie en France,
- CUB'INK, spécialiste français du consommable d'impression,

• Santé

- Association Française pour la Recherche sur la Trisomie 21, 1ère association française de soutien à la recherche sur la Trisomie 21,
- FORBATECH, spécialiste des dispositifs de surveillance de la chaîne du froid,

• NTIC

- ARESSI, éditeur français de solutions innovantes en sécurité informatique,
- EL-ALE, expert en gestion et télésurveillance des réseaux électriques